

COMMUNE DE ROSSINIÈRE

Plan d'affectation communal

Plan des localités de Rossinière, la Tine Devant et la Tine Derrière

Décision de la Municipalité de soumettre le plan à l'enquête publique le

Le Syndic :

La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic :

La Secrétaire :

Décision de la Municipalité de soumettre le plan à l'enquête publique complémentaire le

Le Syndic :

La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique complémentaire du au

Le Syndic :

La Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans la séance du

Le Président :

La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent Lausanne, le

La Cheffe du Département :

Entrée en vigueur le

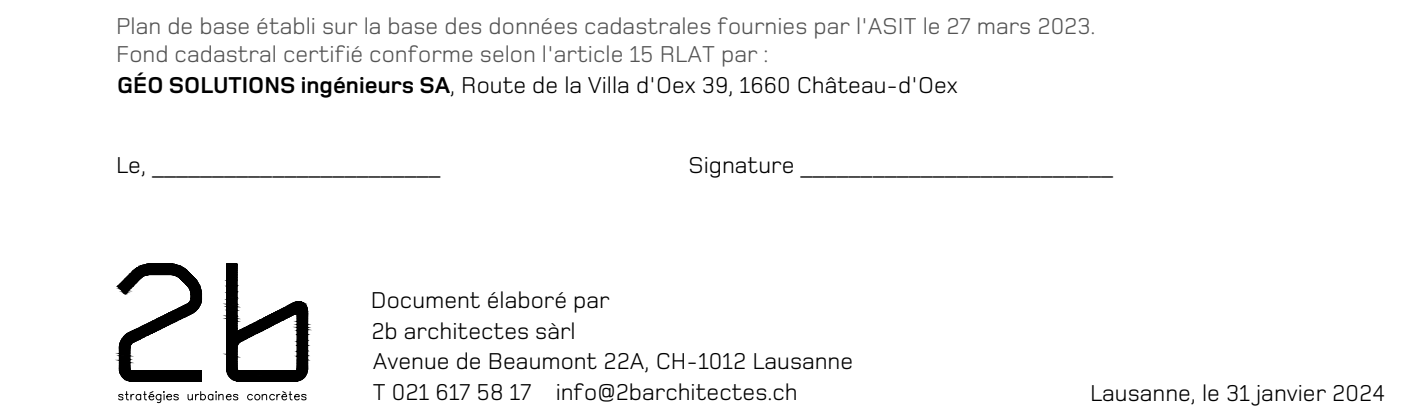
Plan de base établi sur la base des données cadastrales fournies par l'ASIT le 27 mars 2023.
Fond cadastral certifié conforme selon l'article 15 PLAT par
GEO SOLUTIONS Ingénieurs SA, Route de la Villa d'Oex 28, 1660 Château-d'Oex

Le _____ Signature _____

2b

Document élaboré par
2b architectes sàrl
Avenue de Beaumont 25A, CH-1012 Lausanne
T 021 617 58 17 info@2barchitectes.ch

Lausanne, le 31 janvier 2024



Corrections apportées par le Conseil Communal suite aux enquêtes publiques

Correction n° 1
Adaptations de l'aire forestière au projet d'aménagement du 16 et des berges le long de la Tine pour le secteur de la Tine.
> S'alignement définitif en partie avec adaptation de la distance des 10m sur les parcelles 507 / 508 et mise à jour du cadastre selon plan de mutation (cf. 1A)
> Nouveau cordon bolé en rive gauche et distance des 10m sur la parcelle 517 (cf. 1B)
> Mise à jour du cadastre selon plan de mutation (cf. 1C)

Correction n° 2
Modification de la zone affectée à des besoins publics 15 LAT - parcelle 188

Correction n° 3
Modification de la zone d'activités économiques 15 LAT - parcelle 95

Correction n° 4
Adaptation de l'aire forestière sur les parcelles 106, 114 et 116 (Le Borjoz)

Correction n° 5
Adaptation de l'aire forestière sur les parcelles 148 et 149 (La Frasse)

